

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belfort (90000)

Réponses de Michèle Greif, au nom de la liste « 2020 en commun »

– le 04/03/2020 à 15:04 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 1 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

projet : 30 euros par an et par habitant

engagement de consacrer, sur la durée du mandat, au minimum le même montant d'investissement pour les modes doux que pour la voiture

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

oui pour le comité vélo (concertation, et régularité des réunions)

nommer un référent si nécessaire

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Formation auprès du CEREMA, PAMA et de la FUB

oui à la formation des techniciens,

mais aussi formation des élus en charge des modes doux

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Faubourg de Besançon, Avenue du Maréchal Juin, rue Foltz, Avenue Jean Jaurès

résorber les points noirs : oui.

une piste cyclable doit amener les cyclistes au plus près des commerces (fg de Besançon, av J Jaurès).

une étude globale sur la qualité des déplacements à vélo sera menée en associant les usagers ou collectifs d'usagers. Une réflexion sera portée sur les pistes fortement fréquentées, comme la piste Mitterrand.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Denney, Essert et Pérouse.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pont Legay, square Lechten, passerelles cyclo-piétonnes au dessus de la Savoureuse afin de multiplier les accès à la piste Mitterrand.

square du Souvenir, pont Legay : oui

dans le cadre de la réhabilitation du quartier J Jaurès, projet de passerelles légères (cyclo-piétonnes) sur la Savoureuse : rue Grosjean, rue Houbre, rue des Carrières... à déterminer

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

rajout de logos vélos au sol à intervalles plus rapprochés

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

oui sur le principe

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

un audit sera réalisé pour toute la ville, et toute la circulation

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment à la vieille ville.

Action n°12 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant près de la gare (rue Briand par ex) en alternant avec des places de zones bleues pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

oui pour l'extension du stationnement payant pour assurer une rotation du stationnement, avec des places en zone bleue pour faciliter l'accès aux commerces
nous prévoyons une refonte de la dépose-minute devant la gare, insuffisante à l'heure actuelle

Action n°13 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

*Parking relais avec navettes bien cadencées aux entrées de la ville
Aménager le parking Rouget De L'Isle avec une navette.*

ce sujet devra être traité dans le cadre de l'audit, pour déterminer les endroits favorables.
parking Rouget de l'Isle : projet d'implanter une station de vélos optymo dans un premier temps

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare et à certains arrêts de bus (à déterminer), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

si l'espace est suffisant : implantation d'un arceau vélo à chaque arrêt de bus, et une dizaine de box à répartir entre les principaux arrêts de bus, pour favoriser l'intermodalité

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Continuer l'implantation des arceaux dans les quartiers.

création de 500 places de stationnement sur la ville

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

aménagement des passages piétons pour les rendre plus sûrs : surélevés, éclairés, selon les recommandations en vigueur ; développement (en concertation avec les Conseils de citoyens) des zones 30 et zones de rencontre pour sécuriser les trajets piétons

Action n°18 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

locaux selon les besoins

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

le stationnement à l'intérieur des écoles est déjà en place
oui à l'apprentissage

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

oui, beaucoup de membres de la liste se déplacent à vélo

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

prévoir aussi du stationnement vélo dans tous les locaux municipaux (pas seulement hôtel de ville), et si possible des pistes cyclables pour y accéder

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

oui sur le principe, mais ça repose sur du bénévolat, et c'est difficile à pérenniser
avis plus réservé sur les vélobus : difficile, en l'absence de piste cyclable, de circuler, même en groupe, au milieu de la circulation

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

oui, respect de la loi, et des équipements
idem pour les cyclistes sur les trottoirs : respect de la loi

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

consacrer une page, dans chaque numéro de Belfort Mag, à un article du code de la route (pour autos, vélos et piétons)

Commentaires généraux

meilleure distinction entre cheminements piétons et vélos, rappel de limitation de vitesse sur piste cyclable

nous projetons de limiter la circulation auto :

- en augmentant l'offre de voitures en partage (400 véhicules à la fin du mandat)

- en renforçant le réseau de bus

- en augmentant le nombre de vélos optymo (2 fois plus)

création d'une Autorité Organisatrice des Transports (AOT) à l'échelle de l'aire urbaine (y compris un système de covoiturage

gratuité du transport bus et vélo pour tout abonné TER